



Fin de bail litigieuse

Par **Joannaffection**, le **27/11/2019 à 10:50**

Bonjour,rnrnrnMa propriétaire met fin à mon bail au terme de 3 ans pour y loger un membre de sa famille.rnrnrnJ'ai réalisé des travaux dans ce logement et l'obligation de faire ces travaux étaient dans mon bail.rnrnrnJe la soupçonne de mettre fin au bail pour récupérer un logement en bon état.rnrnrnAi-je un recours contre cette malhonnêteté ?rnrnrnMerci

Par **Lag0**, le **27/11/2019 à 11:11**

Bonjour,rnrnrnNous ne savons rien de l'accord passé à l'époque pour ces travaux, avez-vous un écrit, le bailleur s'y engage t-il à vous louer durant un certain temps (supérieur à 3 ans) ?rnrnrnSinon, le bailleur a tout à fait le droit de vous donner congé pour reprise à l'échéance de votre bail en respectant le préavis de 6 mois.

Par **Joannaffection**, le **27/11/2019 à 14:04**

Il est écrit dans le bail (de 3 ans) que je dois faire des travaux, mais pas de mention d'une compensation en terme de réduction de loyer. A l'époque je m'étais renseignée et cette absence de compensation ne semblait pas légale